Le 7 mai 2012.

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 7 mai 2012, à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nicole Côté, conseillères Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween.

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté, en ajoutant la période de questions qui a été oubliée.

Les élus ayant tous reçu une copie des derniers procès-verbaux préalablement à la tenue de la présente, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu:	taxes	9 289,94 \$	commandite parc 1	202,00
	Remb. frais	5,00	sub. biblio.	198,00
	Internet	175,00	location	30,00
Coop.	remb. papier	77,46	remb. employé eau	352,10
	Voirie 2011	4 000,00	permis	150,00
	Photocopies	11,80	remb. photo. + poste	e 50,34

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et de payer les factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

MRC Arthabaska	3 ^e versement quote-part	9 087,00 \$
Croix-Rouge Canadienne	contribution annuelle	150,00
Carrière Sts-Marthyrs	gravier	642,71
Buropro	papeterie	403,34
CRSBP	bibliothèque	16,68
Échelles Thibault	inspection	190,86
Régie inter. sanitaire des Hameaux		1 879,42
Télébec	usine	178,45
Vic Mini Moteur	batterie pompe incendie	56,28
Centre de l'Auto	vérification avant licence citerne	841,61
Signo Tech	attaches panneaux	56,62
Christiane Leblanc		1 589,48
Receveur général Canada		560,86
Mario St-Cyr	all. dép.	400,00
	loc. mach. avril	500,00
	km	45,90
Excavation Marquis Tardif	creusage ponceaux	91,98
Garage A. Taschereau	essence	34,81
Gesterra	vidange avril	931,01
J.U. Houle	matériel aqueduc rang 1 centre	592,60
Noël Côté	all. dép. cell. bureau	290,00
Gilles Leblanc	c.c. avril	100,00
Postes Canada	200 timbres	140,26
A.D.M.Q.	congrès Québec, 6-7-8 juin	517,38
Coop. Bois-Francs	garage	310,34
Buropro	repayé Coop.	106,76
Alain René	internet	195,46
Postes Canada	circulaire	29,34
Réseau Mobilité Plus		88,94

Chem Action	aqueduc	60,94
Chargées de projet	avril	639,50
Coop. Ham-Nord	aqueduc	68,49
France Mc Sween	km	108,00
	équip. bureau	74,71
Lise Nolette	km	69,75
Médias Transcontinental	annonce amendement schéma zonage	191,78
Hydro Québec	éclairage	183,44
Sogetel	c.c.	69,83
	bureau	136,10
••••	internet	574,87
Buropro	repayé par comité récréatif	57,75
	pour la bibliothèque	51,94
Rogers	2 téléphones	71,05
Pratique pompiers avril 6 p	e pompiers avril 6 pers. x 25h x 12,50\$/h	
Schéma couverture de risque		500,00
Laboratoires d'analyses S.M		80,48
Diama Cauthian	1	46.90
Pierre Gauthier	km	46,80
Maxime Leclerc	caisse papier toilette	64,00
André Langlois	aide voirie	250,00
Jean-Philippe Morin	émondage arbres grotte	400,00
	Total	24 040,02 \$

⁺ salaire des employés 1 793,16 \$

Avis de motion est donné par M. Guy Hudon pour faire le règlement numéro 342, pour établir la limite de vitesse des véhicules routiers sur la rue Principale.

Budget voirie été : soumission pour l'asphalte, attendre la lettre de M. Vallières pour le budget accordé pour l'entretien routier municipal.

01-05-12 DELAI PROJET FAMM

Il est proposé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'ajouter aux résolutions numéro 14-03-12 et 04-04-12 que pour les projets FAMM, la date limite est le 30 octobre 2012.

Suivi service incendie, incluant entente rang 10 : on va demander des éclaircissements à Madame Thérèse Lemay suite à leur rencontre, et un possible échange pour desservir un secteur particulier avec la Régie des 3 Monts. Retour à l'ajournement.

On fera la récupération des pneus en mai ou juin, une circulaire sera envoyée sous peu.

02-05-12 DEMANDE DE LOTISSEMENT M. JULIEN CÔTÉ

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement de M. Julien Côté, en vue de vendre une partie du lot P-21F, d'une superficie d'environ 2 115 mètres carrés. Ce projet est conforme à notre règlement de zonage.

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire des reçus de charité pour les personnes qui ont donné des dons pour la réalisation du projet parc.

Suivi MADA : notre projet en est à une première sélection pour des fins d'analyses. Il y aura une rencontre demain soir avec les chargées de projet pour réviser le tout et établir les priorités de la municipalité, retour à l'ajournement.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le déplacement de la directrice générale à une rencontre de la MRC à St-Valère, le 17 mai. Différents sujets seront abordés.

03-05-12 RÉPARATION DE LA TOITURE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Suite à une soumission, il est proposé par Mme Nicole Côté, appuyée par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Les Couvertures Dumoulin de St-Christophe d'Arthabaska pour la rénovation de la toiture du centre communautaire, incluant l'entrée du bureau municipal et la véranda en avant, au coût de 8 550 \$ plus les taxes.

Plan stratégique de la MRC, pour vendre la région : il y aura une rencontre le 30 mai avec le conseil municipal.

04-05-12 Finale des jeux du Québec—hiver 2015—Drummondville

CONSIDÉRANT que la venue, à l'hiver 2015, de la Finale des Jeux du Québec à Drummondville dans la région du Centre-du-Québec représente à nos yeux une occasion extraordinaire, permettant à notre jeunesse de se lier d'amitié, de coopérer, de fraterniser et également de connaître des jeunes des autres régions du Québec, pendant les 10 jours de ce grand évènement sportif typiquement québécois ;

CONSIDÉRANT que cet évènement permettra de promouvoir l'activité physique et les saines habitudes de vie auprès des citoyens de tous les âges et de mettre en valeur la culture de l'endroit, son patrimoine, ses institutions et ses artistes.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Nicole Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, de concert avec le milieu organisateur, la région et le sport fédéré, en conformité avec les modalités entendus aux Jeux du Québec, s'engagent à :

- Appuyer la Ville de Drummondville dans ses démarches pour l'obtention de la 50^e Finale de Jeux du Québec d'hiver 2015;
- Promouvoir la Finale des Jeux du Québec-Hiver 2015. C'est-à-dire informer ses citoyens de la programmation de la Finale des Jeux du Québec.

Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, subvention 2012, 93 657 \$.

05-05-12 APPUI GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une résolution et une lettre d'appui à Mme Mélisa Provencher, afin de la soutenir dans sa demande d'ajouter 6 places supplémentaires à sa garderie subventionnée.

Madame Geneviève Boutin s'occupe de faire signer une pétition concernant cette demande de garderie, qu'on pourra envoyer en même temps que la lettre.

06-05-12 CAMÉRA DE SURVEILLANCE

Il est proposé par Mme Lise Nolette, appuyée par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à M. Alain René, pour l'achat et l'installation d'une nouvelle caméra de surveillance pour le passage des camions de sable sur le 1^{er} rang sud, au coût de 2 502 \$ plus taxes ; elle devra être installée à un endroit stratégique afin d'éviter le bris ou le vol.

5 à 7 à Sherbrooke, avec la firme d'avocats de la municipalité, le 17 mai, on ne pense pas y aller.

Inscrire l'information sur les bénévoles Croix-Rouge dans le petit journal.

Demande d'un propriétaire pour enlever du sable dans la rivière au Domaine Mont Sévigny : lui répondre que ce n'est pas de la juridiction de la municipalité, ça prend une étude, il y a des frais, etc.

On devra terminer le balayage de rue, soit on rappelle la compagnie ou on le fait à l'interne.

On demande des nouvelles de la Coop: Mme Allard nous parle d'un franc succès depuis l'ouverture du 3 mai dernier; de plus, l'entreprise s'est méritée un prix de 1 500 \$ dans le cadre du concours québécois en entrepreneuriat, catégorie économie sociale, pour la mobilisation de la population à ce beau projet. La prochaine étape de ce concours, Québec le 20 juin, 5 000 \$ en prix.

M. Lavigne nous parle de Pêche Nicolet : il y aura une rencontre de l'AGA, mardi le 15 mai à 19 heures au centre communautaire. On parle de l'engagement d'un biologiste, des projets estivaux, etc. Également la visite de RDS pour un reportage lundi le 14 mai.

Demande de commandite : on privilégie les jeunes de la municipalité.

Assemblée annuelle, réseau Biblio. 2 juin à Nicolet : personne de disponible.

Dépliant intitulé les véhicules hors route et le milieu municipal, disponible au bureau municipal.

Inspection des ponts situés sur le réseau municipal : à transmettre à l'inspecteur de voirie.

Il est proposé par Mme Johanne Allard d'ajourner l'assemblée au 14 mai, 19h30.

Le maire par la signature du présent document est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

L'assemblée se termine à 20 h 40.

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard Seconder par M. Guy Hudon

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1 Directrice générale et sec. très.